



## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est soumis à enquête publique.

Il concerne toute la commune, et donc tout ce qui peut se passer demain dans votre secteur, près de chez vous.

Vous pouvez participer à l'enquête publique qui démarrera courant septembre.

En vous rendant en mairie, vous pourrez prendre connaissance du classement de votre quartier afin de savoir comment il va évoluer, et ce qui peut s'y construire !

Notez précisément vos observations afin de les transmettre au commissaire enquêteur qui tiendra plusieurs permanences selon un calendrier précis.

Pour vous accompagner dans l'approche des dossiers et des plans, les élus de l'opposition sont prêts à vous aider sur les points spécifiques qui nécessitent des précisions.

Plusieurs associations de la commune, bien informées, sont également prêtes à vous aider, à vous expliquer afin de mieux comprendre le PLU.

## Plan de lutte contre les inondations

**Lors du Conseil municipal du 30 juin, les élus minoritaires ont présenté un plan d'actions urgentes pour lutter contre les inondations**

- Exiger de l'Etat la réalisation du bassin de rétention prévu à la suite des travaux sur l'autoroute A6
- Exiger un travail commun en concertation avec les communes concernées par le bassin versant de la rivière Ecole
- Reprendre les projets complémentaires au bassin de rétention de la ZAC de l'Europe à savoir : mise en place d'un bassin naturel d'absorption et de retenue de la crue sur le ru de Moulignon au niveau de la plaine d'Auxonnettes et réouverture du ru au coeur du hameau de Moulignon
- Organiser l'entretien régulier des rus, des rivières et des avaloirs avec l'aide d'une équipe d'agents communaux telle qu'elle existait auparavant
- Mettre en place un comité de gestion sous l'autorité du Préfet qui pourrait intervenir sur les espaces publics comme sur les espaces privés
- Engager un partenariat avec les agriculteurs de la commune et des communes en amont en vue d'améliorer la perméabilisation des sols, l'entretien des fossés, des mares et des zones humides. Le PNR pourrait en assurer la coordination.

## Réunion Publique

### Le nouveau PLU et ses dangers

*S'informer, échanger, débattre...*

Pour compléter votre information sur ce PLU, pour échanger sur ses enjeux, ses conséquences, pour débattre de l'avenir de la commune et de son urbanisation galopante,

**les élus minoritaires de la liste « Avec Vous, Réussir l'Avenir »** vous invitent à une réunion publique...

**Le vendredi 16 septembre 2016, à 20h,**  
**(Lieu en attente de l'attribution d'une salle municipale)**

*Réunion en partenariat avec RPA.*



## « A Votre Ecoute » 25 juin 2016 C'était une première. Ce fut une réussite !

**C'était un samedi matin joliment ensoleillé, propice à la flânerie, et à la discussion !**

Ce 25 juin 2016, place Leclerc, la première édition de « A Votre Ecoute » avait l'ambition de susciter le dialogue entre les habitants, les conseillers municipaux élus minoritaires et les adhérents de RPA. Et ce fut une belle réussite !

Tous ont répondu présents. Les élus minoritaires, répondant aux multiples questionnements ; les adhérents de RPA, heureux de pouvoir échanger avec un si grand nombre de concitoyens ; les habitants surpris et ravis qu'il leur soit demandé de s'exprimer en tant que citoyens de la commune, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire !

Mais il est vrai que les lieux et les temps d'expression leur manquent cruellement depuis deux ans.

### Les Féréopontains ravis de pouvoir s'exprimer.

Pendant trois heures, les échanges furent animés et chaleureux reflétant le plaisir de pouvoir s'exprimer. Beaucoup ont pris le temps de le faire par écrit : 70 personnes ont donné leur avis sur l'état de la commune et la politique menée par la municipalité.

En tête des sujets abordés, évidemment, le délaissement de l'espace public :

« **une ville jamais aussi sale** », « **état des routes inadmissible** », « **espaces verts en friche** »...

Les Féréopontains ne sont pas tendres non plus en ce qui concerne l'urbanisation de la commune :

« **trop de constructions** », « **incidence des centaines de logements sur la circulation et la pollution** », « **manque de transports de proximité** »...

Mais les habitants font également des suggestions dont la municipalité ferait bien de s'inspirer :

« **ne touchez pas à ma mairie** », « **mise en œuvre de l'Agenda 21** », « **réunion sur le handicap** », « **maintien du parc Sachot tel qu'il est** »...

Un joli succès dû à la présence de très nombreux adhérents de l'association qui ont su écouter les habitants disposés à parler de leur quotidien.

Vous pourrez consulter l'ensemble de ces expressions lors des permanences du samedi matin au local des élus.

### Un grand merci à tous !

**Prochain rendez-vous : samedi 10 septembre pour un nouveau temps d'écoute et d'expression.**



## Le saviez-vous ?

Extrait des informations récoltées par la veille de RPA  
A consulter en intégralité sur le site <http://r-assembler-avenir-stfp.fr/> Rubrique « L'Obs »

N'hésitez pas à nous transmettre vos informations sur [veille.rpa@gmail.com](mailto:veille.rpa@gmail.com)

Vous recevrez un accusé de réception. Les informations sont vérifiées avant d'être mises à disposition de l'ensemble des Féréopontains sur notre site

**Vie quotidienne :** (05/07/16) - Sous la pression des élus minoritaires, le financement des transports des collégiens a finalement été pris en compte... Mais à l'heure actuelle, toujours rien pour les lycéens : 171 euros l'an passé, 342 euros cette année !

**Culture / Education :** (20/06/16) - La commune, n'ayant pas célébré les journées nationales de la Résistance et de la Déportation, propose de se rattraper en regroupant étonnamment ces hommages avec la Fête de la Libération le 27 août.  
(19/06/16) - Suppression de la « Classe Orchestre à l'école » à la rentrée : le partenariat avec l'école de musique n'est pas reconduit.

**Environnement :** (13/06/16) - A Moulignon, les habitants mettent en cause l'absence de maintenance et de nettoyage du ru pour expliquer en partie l'importance des inondations. (*La République de Seine et Marne*)  
(22/06/16) - Les inondations ne sont pas toujours exceptionnelles ! La rue R. Simon est régulièrement inondée après chaque gros orage, l'eau envahissant les jardins, les garages et les sous-sols des cités Leroy rue JP Ferrand

**Solidarité :** (20/06/16) - En séance du CM, le maire reconnaît que la « commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées » ne s'est jamais réunie.  
(27/06/16) - Malgré les inondations et le contexte social actuel qui n'épargne pas les familles de la commune, le CCAS a annulé son C.A du 29 juin pour manque de dossier à traiter ! D'où aucune aide financière accordée.

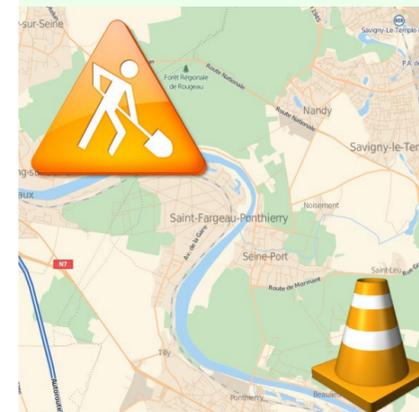


## RPA Infos !

Le journal de l'association « Rassembler Pour l'Avenir »

Septembre 2016

## PLAN LOCAL D'URBANISME : La porte ouverte à des projets inquiétants !



**Le 23 mars 2016, la municipalité a validé le projet de son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

La philosophie de ce plan confirme les objectifs du maire et de son équipe : accélérer l'urbanisation de la commune au détriment de la population et en reniement avec ses engagements de campagne.

Loin de la promesse d'un urbanisme maîtrisé, c'est au contraire de manière totalement débridée que va se faire la transformation de la ville, sans vision réelle de ce que sera la ville de demain.

Aucune réflexion sur les entrées de ville, aucune anticipation sur les équipements publics pour accueillir les nouveaux habitants.

**Si ce PLU est adopté, c'est le visage de Saint-Fargeau-Ponthierry qui sera profondément et durablement défiguré :** centre-ville déplacé, nouveaux quartiers érigés sans cohérence, environnement sacrifié, bétonisation outrancière.

Car, depuis la présentation de ce PLU, la ville a dû faire face aux plus importantes inondations qu'elle n'ait jamais connues. L'instabilité climatique en est la cause principale. Mais pas seulement. L'entretien des rus, rivières et mares a été négligé depuis deux ans. Les lits des cours d'eau s'en sont trouvés fortement impactés et ne peuvent plus faire face aux débits accrus.

Les zones bétonnées, programmées par la mairie, ne laisseront plus place à un écoulement normal des pluies et à leur absorption naturelle par les sols et provoqueront de nouveaux dégâts.

La dégradation du tissu urbain et l'entaille environnementale sont des choix politiques qui vont exposer notre commune à des risques accrus.

Dans les pages qui suivent, nous vous détaillons certains secteurs de ce Plan Local d'Urbanisme, les projets affichés et leurs conséquences prévisibles.

L'enquête publique de cet automne est l'opportunité pour chacun de prendre connaissance des projets, d'apporter ses compétences et de donner son avis sur les changements à venir.

N'hésitez pas à aller consulter ce PLU. Vous y trouverez certainement d'autres sujets d'inquiétude.

**Les observations de chacun seront capitales pour l'avenir de Saint-Fargeau-Ponthierry et des Féréopontains.**

Pour compléter votre information, les élus minoritaires de la liste « **Avec vous, réussir l'Avenir** »

vous invitent, en partenariat avec **RPA**, à une réunion publique, **le vendredi 16 septembre 2016, à 20h.**

**Un temps d'échange et de débat pour que votre voix compte !**

### Disparition

*Denis Deplanque est décédé fin juin.*

*Conseiller municipal puis adjoint au maire, il a été treize ans durant un élu majeur de Saint-Fargeau-Ponthierry.*

*Discret, mais efficace et respecté, il a marqué de son empreinte la vie de la commune.*

*Depuis deux ans, il continuait à suivre la vie municipale et nous accompagnait régulièrement.*

*Avec beaucoup de tristesse, toutes nos pensées et notre soutien vont à sa famille et à ses proches.*



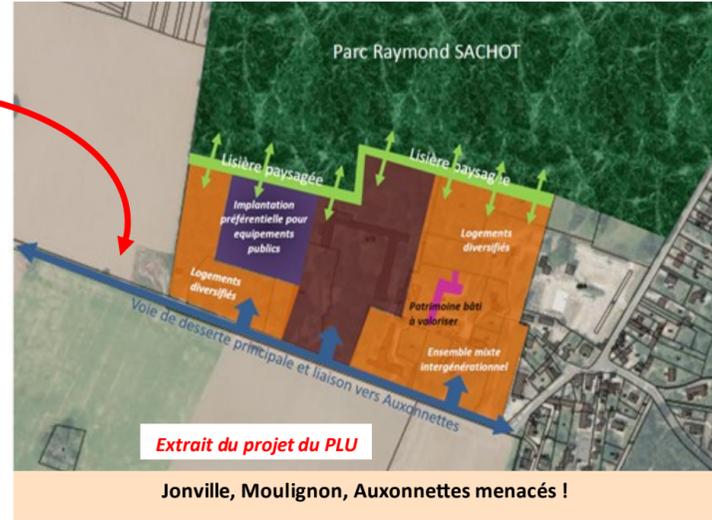
### Auxonnettes et Moulignon menacés

Le chemin rural venant de Jonville va être aménagé pour en faire une "voie de desserte principale et liaison vers Auxonnettes". Dans le cas où cette voie emprunte la rue de la Bergerie en longeant le domaine des Grands Cèdres, un aménagement est prévu sur 330 m<sup>2</sup> dans le secteur de Moulignon, au carrefour rue de la Bergerie-rue Grande.

Mais rien ne dit, qu'à terme, cette route ne rejoindra pas Auxonnettes, comme mentionné dans le PLU, en longeant le mur d'enceinte des Grands Cèdres. La jonction avec l'autoroute au niveau d'Auxonnettes est ainsi préprogrammée. Le contournement de la commune se fera par Moulignon et Auxonnettes, exposant le hameau à de graves difficultés de circulation.

Dans le même temps, la possibilité de contournement de Saint-Fargeau est supprimée. La protection des hameaux, jusqu'ici recherchée, n'est plus d'actualité.

### Les conséquences pour les quartiers



Extrait du projet du PLU

Jonville, Moulignon, Auxonnettes menacés !

### Jonville saturé : + 240 logements

Le projet du PLU prévoit une extension de l'urbanisation rue de la Plaine. Ce sont 240 logements (120 dans une résidence intergénérationnelle et 120 en logements diversifiés) qui sont envisagés sur cette surface. Toujours aucun aménagement n'est prévu pour sécuriser le carrefour de la rue de la Plaine avec la rue de Jonville et la rue de la Fontaine. Les récentes inondations ne sont pas prises en compte.

### Le parc de la Gendarmerie en péril

Le Parc de la Gendarmerie n'existera bientôt plus. L'espace boisé classé va en grande partie laisser la place à un parking. Mais rien n'empêchera, sur cet espace devenu constructible, d'y faire autre chose, des immeubles par exemple !

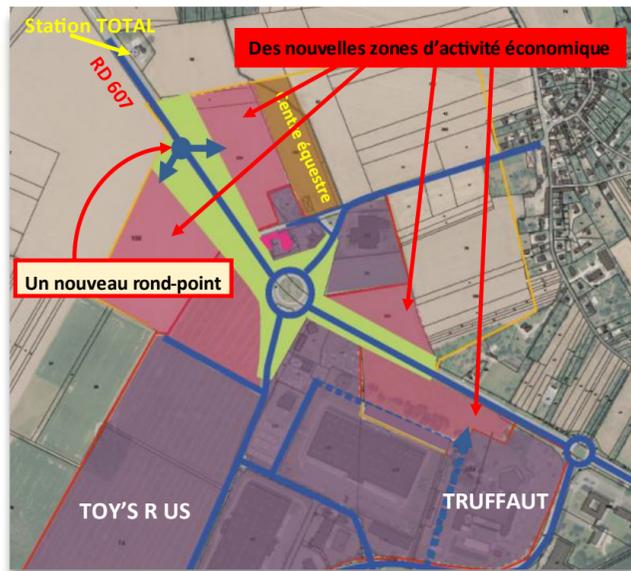
### Une entrée de ville défigurée

En venant de Paris, l'entrée de Saint-Fargeau-Ponthierry ressemblera bientôt à toutes les entrées de villes de banlieue. Fini la « ruralité » de notre commune ! Place à une enfilade de hangars destinés à héberger entreprises, commerces, restaurants. Le PLU nous prévoit une vaste zone d'activités qui transformera un paysage naturel de champs et de verdure en alignement de bâtiments sans âme défigurant les perspectives.

Pour marquer cette nouvelle entrée de ville, un nouveau rond-point est déjà prévu. Situé entre la station Total et le rond-point de l'Europe, il sera censé faciliter l'accès aux nouvelles zones d'activités économiques.

Doublon du rond-point de l'Europe, ce nouveau giratoire, inutile et coûteux, est la porte ouverte à l'extension de l'urbanisation des terres agricoles qui subsistent le long de la RD607.

La dernière coulée verte avant Paris sera ainsi totalement supprimée.



Un nouveau rond-point

Des nouvelles zones d'activité économique

La construction de milliers de logements est programmée, principalement en centre ville, sans réelle mixité sociale.

En Bords de Seine, les projets de construction verront de nouveaux habitants arriver sur ce secteur : 800 logements prévus ! Des difficultés liées aux équipements publics, à la circulation et au stationnement sont à prévoir dans un secteur concerné par le plan de prévention des risques inondation (PPRI). Rappelons-nous que les inondations du mois de juin ont impacté le centre ville comme les autres secteurs de la commune.

Ce bétonnage massif doit être dénoncé alors que notre commune est sujette à des inondations fréquentes dues à la rivière Ecole et aux différents rus qui la traversent.

Ces nouvelles constructions vont accroître la circulation automobile sur Saint-Fargeau-Ponthierry, tout comme le déplacement de la mairie décidée par la municipalité actuelle.

Tout cela va à l'encontre des recommandations de l'Agenda 21 \*, et va amplifier les nuisances pour le quotidien des habitants. La qualité de vie et le vivre ensemble vont sérieusement en pâtir.

### Le centre ville sur-urbanisé

\* L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Adapté aux collectivités territoriales, ce plan détaille les secteurs où les principes du développement durable doivent s'appliquer : environnement, économie, social, culture.

Sur notre commune, l'Agenda 21 a été mis en œuvre en 2013 par l'ancienne municipalité. Il est au point mort depuis deux ans. Certaines orientations du PLU vont même à l'encontre de cet Agenda 21.

### Le PLU allégé sur Tilly et Saint-Fargeau

Pourquoi faire un PLU allégé en même temps que la révision générale du PLU ? Intégrer les évolutions souhaitées dans le cadre général aurait été suffisant !

- A Tilly, rue de Maison Rouge : déclassement d'un terrain de 2500 m<sup>2</sup>, situé en zone agricole pour l'inscrire en zone d'activité afin d'y construire une clinique vétérinaire. Sur le même terrain, sur une parcelle classée en zone agricole, un centre équestre sera implanté pour une soixantaine de chevaux ainsi qu'un logement.
- A Saint-Fargeau, rue de la Citanguette, le déclassement de 2887 m<sup>2</sup> d'espace boisé classé est envisagé pour construire. Il existe un réel problème d'accès aux futures constructions car la rue, très étroite présente, une pente à 18%. De plus, ce lotissement sera construit sur un terrain en zone argileuse particulièrement risquée (voir l'affaissement récent sur la voie SNCF).

L'enquête publique s'est terminée le 23 juillet 2016. Nous n'en connaissons pas encore les conclusions.

De nombreuses remarques des habitants et des associations (l'Association de défense de Tilly et l'Association des riverains de la rue de l'Eglise et de Saint-Fargeau village) ont été déposées.

### L'urbanisation vue par le Maire et son équipe

Une urbanisation galopante concentrée à près de 90% sur Ponthierry et son centre ville

- 470 logements livrés ou en cours d'ici 2 ans
- 1700 supplémentaires prévus entre 2018 et 2020

Sans réflexion préalable, ni vision globale, ces choix de la municipalité auront des conséquences irréversibles sur les conditions de vie quotidienne :

- aggravation des conditions de circulation interne s'ajoutant aux difficultés des traversées de la ville et de la Seine
- engorgement du stationnement
- insuffisance des équipements publics notamment pour le sport, la scolarisation et les places en crèches

1995-2015 : de 11300 à 13170 habitants soit moins de 100 habitants supplémentaires par an (+17% en 20 ans)

2015-2020 : de 13170 à près de 20000 habitants soit plus de 1000 habitants supplémentaires par an (+50% en 5 ans)

### Urbanisme maîtrisé, ou urbanisme galopant ?



### Dossier mairie : Stop à la démolition et au bradage des biens communaux !

A la grande surprise de tous et après contact avec un promoteur, le maire et son équipe décident la destruction du bâtiment de la mairie pour permettre la réalisation d'un énorme projet immobilier. Echappant, par un système de « troc-échange », à la mise en concurrence des terrains de centre-ville, ceux-ci sont alors cédés à moitié prix de leur valeur, soit une perte de plus de 4 millions d'euros pour la ville.

La mobilisation des habitants sous forme de pétition puis de manifestation contre cette initiative prise en catimini, confortée par le recours juridique engagé, a :

- permis de stopper les ventes. La bulle de commercialisation montée à toute allure est fermée.
- obligé la municipalité à rendre publics des éléments du dossier, notamment aux avocats.
- contraint le promoteur, face aux nombreuses illégalités du permis de démolir et de construire pourtant accordé, à déposer un nouveau permis dont on ne connaît pas encore la teneur.

Si l'on peut concevoir une évolution de la mairie :

- Rien n'en fait une priorité pour la commune qui a bien d'autres besoins prioritaires.
- Rien ne justifie la destruction du bâtiment actuel.
- Rien ne légitime le départ des services municipaux en zone industrielle, affaiblissant le centre-ville.
- Rien n'explique l'installation précipitée, provisoire et coûteuse des services techniques à l'Hôtel Leroy.
- Rien ne permet de brader le terrain de la mairie dans des conditions jamais vues.
- Rien n'empêche de faire appel aux services fiscaux pour calculer la valeur réelle des biens bradés par le maire et son équipe.

Il y a fort à parier que le maire et ses élus ne changeront rien sur le fond mais s'efforceront de rendre les choses un peu moins scandaleuses.

Ces premiers succès ont été obtenus par l'action juridique qui n'a été possible que grâce aux dons d'un grand nombre d'entre vous. Mais la bataille n'est pas encore gagnée. Le financement participatif, qui se poursuit, a permis de rassembler pour l'instant la somme de 3552 €. Il est toujours possible d'envoyer votre contribution, sous forme de chèque à l'ordre de RPA, au 46 avenue du Parc.

Pour nous contacter

Association « Rassembler Pour l'Avenir », 46 avenue du Parc, 77310 St-Fargeau-Ponthierry  
Site internet : <http://rassembler-avenir-stfp.fr/> Courriel : [rassembler.avenir.stfp@gmail.com](mailto:rassembler.avenir.stfp@gmail.com)  
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/rassembleravenirstfp> Twitter : [@AssoRpa](https://twitter.com/AssoRpa)

